

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de LAIZE-CLINCHAMPS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique ROSE, Maire.

Présents : Mesdames BOURLAND, DESJARDINS, FOUREZ, GUESNON, GODEFROY, LE DARD, NERROLLE, POUTREL, VALETTE, VANDEVOIR, WEINREICH et Messieurs ACHARD, CHATELIN, CHOUETTE, JUEL, JUS, MAILLARD, MARTIN, PICARD, ROSE, SINIGAGLIA, THOMAS.

Absent excusé : Monsieur FOSSARD (pouvoir à M. ROSE)

Madame POUTREL et Madame LEMAZURIER ont été nommées secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a un point à ajouter à l'ordre du jour :

- Remboursement acompte pour annulation location salles des fêtes

Le compte rendu du 26 août 2020 a été adopté.

ORDRE DU JOUR

36/2020 DECISION MODIFICATIVE POUR CESSION VEHICULE C15

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Renault KANGOO a été livré et le Citroën C15 a été repris pour la somme de 1 200.00€.

Lors du vote du budget, le montant inscrit à l'article 024 produits de cession est de 1 000.00€.

Afin d'émettre les écritures de cession, il est nécessaire de prendre une décision modificative pour un montant de 200.00€ comme suit :

024 Produits de cession + 200.00€

10226 Taxes d'aménagement - 200.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, à l'unanimité, cette décision modificative.

37/2020 DECISION MODIFICATIVE POUR REGULARISATION CHAPITRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'enfouissement de ligne moyenne tension sont terminés. Une convention a été signée entre la commune et le propriétaire d'une parcelle pour définir la participation au financement de ce dossier.

Lors du vote du budget, une erreur de chapitre a été commise. Une décision modificative est nécessaire pour régulariser :

- Chapitre 45 :
 - o Dépenses 458101 Opérations pour le compte de tiers : 6 700.00€
 - o Recettes 458201 Opérations pour le compte de tiers : 6 700.00€
- Chapitre 041 :
 - o Dépenses 458101 Opérations patrimoniales : - 6700.00€
 - o Recettes 458201 Opérations patrimoniales : - 6700.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité cette décision modificative.

38/2020 TRANSFERT D'UN BIEN COMMUNAL DU DOMAINE PUBLIC VERS LE DOMAINE PRIVE

Monsieur le Maire expose l'intérêt de procéder au déclassement d'un bien immobilier du domaine public pour le classer au sein du domaine privé de la commune.

Ces biens concernent :

- Le bâtiment situé à CLINCHAMPS SUR ORNE, cadastrée AB 212 et 356 .

Au regard de ce qui précède, force de constater, aucune délibération n'a été prise par la commune portant déclassement des biens pour les placer dans le domaine privé (article L2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Il convient donc de délibérer afin de régulariser la situation ci-dessus exposée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Le conseil municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- De procéder au déclassement du bâtiment cadastré AB 212 ET 356 afin de le classer au domaine privé de la commune
- De donner à Monsieur Le Maire toutes les délégations nécessaires pour l'application de cette décision.

Vote : 1 abstention, 22 pour

39/2020 DEMANDE D'AIDE AUX PETITES COMMUNES RURALES (APCR) POUR TRAVAUX MUR ET PORTAIL DU CIMETIERE DE CLINCHAMPS SUR ORNE ET PILIER CIMETIERE DE LAIZE LA VILLE

Considérant que le mur et le portail du cimetière de Clinchamps sur Orne doivent être rénovés pour des raisons de sécurité ;

Considérant que le pilier du cimetière de Laize la Ville doit être rénové pour des raisons de sécurité ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Solliciter auprès du Conseil Départemental une aide au titre de l'APCR
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire de signer tous les documents à ce dossier

40/2020 DEMANDE D'AIDE AUX COLLECTIVITES COVID 19

Le département se mobilise auprès des collectivités qui ont dû faire face à des coûteuses dépenses d'aménagement et d'équipement pour faire face au COVID-19.

L'aide départementale concerne toutes les collectivités du Calvados et peut être attribuée au titre de l'aide aux petites communes rurales (APCR).

Sont éligibles les dépenses d'investissement (aménagement, équipement) liées au COVID 19 réalisées entre le 1^{er} avril 2020 et le 15 octobre 2020 dans les établissements recevant du public communaux (pose de plexiglass, aménagements d'accueils, de salles d'attente – hors masques).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Solliciter auprès du Conseil Départemental une aide au titre de l'APCR
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire de signer tous les documents à ce dossier

41/2020 REMBOURSEMENT ANNULATION SALLE DES FETES

Suite aux mesures de précautions du COVID 19, la municipalité décide de ne pas louer les salles des fêtes jusqu'au 31 décembre 2020.

Les locataires ayant versé un acompte doivent être remboursés pour un montant de 150€ :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à rembourser les locataires.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission travaux

*Les cloches de l'église de Laize ne sonnaient plus, un devis a été signé pour un montant de 1090€ HT

*Effacement des réseaux rue Paul Le Brethon, l'éclairage public est en service, il reste la dépose des poteaux.

* Cimetière de Laize la Ville :

- les gravillons blancs vont être livrés pour refaire les allées
- La petite plaque et les gravillons du jardin du souvenir ont été offerts par le prestataire
- Afin de créer des places, le dépôt des déchets va être déplacé en dehors du cimetière
- Le pilier du portail va être refait

QUESTIONS DIVERSES

Club des aînés de Clinchamps sur Orne

L'assemblée générale a eu lieu le 28 septembre à 17 heures, 31 personnes étaient présentes.

Ont été élues :

Présidente : Hélène FOUREZ

Trésorière : Monique WEINREICH

Secrétaire : Jocelyne DESJARDINS

Membre active : Elisabeth LABBE

L'activité bien vieillir débutera le 1^{er} octobre à 14 heures, à ce jour 5 personnes sont inscrites

Débit de boissons / licence IV

Lors de la dernière réunion, le conseil municipal proposait d'acheter la licence IV de l'ancien bar de Clinchamps-sur-Orne pour un montant de 5 000€. Le propriétaire est d'accord pour ce montant.

Pétition concernant la vitesse excessive à l'entrée de Clinchamps sur Orne en venant d'Evrecy

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 29 septembre avec les pétitionnaires. Un projet proposé par Amenagéo a été présenté sur plusieurs points de sécurité et en parallèle un projet de mobilité douce. Ce projet pourrait aboutir en plusieurs étapes sur plusieurs budgets.

Lotissement les Boutières à CLINCHAMPS SUR ORNE

Une réunion a eu lieu pour la pré-réception du lotissement les Boutières. Les travaux seront réalisés pour la fin octobre.

Réunion réseau bibliothèque à la CCVO

Madame FOUREZ et Monsieur HAMET ont participé à la réunion du réseau bibliothèque de la CCVO. Le SYVEDAC a présenté une exposition faite par le lycée LAPLACE:

Des costumes ont été réalisés avec les déchets et l'exposition porte sur les photos prises de ces costumes. Madame FOUREZ a mis une option pour exposer dans la commune en juin 2021.

Comédie de Caen

Une sortie en bus à la comédie de Caen est proposée à la population le 14 octobre prochain. A ce jour, il reste des places disponibles.

Fibre optique :

- Des travaux sont en cours sur la commune pour le passage de la fibre
- Les boitiers de raccordement sont en cours de pose sur les poteaux ou dans les chambres
- Les délais ne sont pas connus à ce jour

Antennes :

- Réseau mobile FREE : l'antenne est prête à fonctionner
- Réseau ORANGE : le raccordement électrique n'est pas fait

La séance est levée à 21h30.